

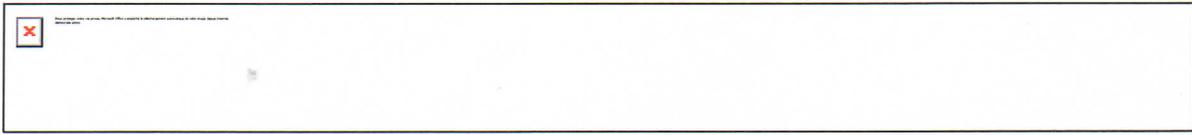
VahCE  
↓

CE 3

**Christine Granier Aspiran**

---

**De:** privacy@democratie-active.fr  
**Envoyé:** mercredi 9 octobre 2019 14:35  
**À:** chgranieraspiran@orange.fr  
**Objet:** [democratie-active.fr] Une nouvelle observation a été déposée



Bonjour,

Observation déposée le 9 octobre 2019 - 14:34 sur le registre dématérialisé de l'enquête publique : "**ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE relative aux projets de REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), du SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES (SDAEP) et du PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE L'EGLISE ST JULIEN (PDA)**".

Observation #3 :

Bonjour, veuillez trouver ci-joint un document faisant l'état des lieux de l'éclairage public et signalisation du carrefour avenue G. Clémenceau et rue de la cave coopérative et des propositions d'aménagement. Ceci sort certainement du cadre du PLU mais il complète le document soumis précédemment. Merci de votre considération.

Déposant :

Nom :DuffoursChristelle

*Merci de ne pas répondre sur cette adresse mail car cet email vous a été envoyé automatiquement.*

[Ouvrir le registre dématérialisé - Voir les observations](#)

1/8

023

ECLAIRAGE PUBLIC

Rue cave coopérative/Avenue Georges Clémenceau

ECLAIRAGE PUBLIC : SITUATION ACTUELLE

Vues nocturnes de l'intérieur de la maison (sans flash) 2 avenue Georges Clémenceau (été 2019) :

- Toutes les lumières de la maison sont éteintes.
- Quand l'éclairage public s'allume, nous pouvons lire dans chaque pièce de la maison (4 points cardinaux) uniquement avec l'éclairage public qui illumine également parfaitement la cour.



Rue Cave coopérative



Avenue Georges Clémenceau



Rue des soupins

2/8

## QUESTIONS RELATIVES A L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Nous savons très bien qu'un des plus gros budgets de la commune est l'éclairage public.

- Quel est l'intérêt d'éclairer autant ?
- Quel est l'intérêt d'éclairer de manière aussi diffuse et aussi haut dans le ciel ?
- Quel est l'intérêt d'éclairer de manière aussi continue ? A l'aire des téléphones intelligents, tous les gens susceptibles de se promener dans la rue après minuit ont la possibilité de s'éclairer avec leur téléphone. Il ne faut pas oublier que les citoyens peuvent également prendre leurs responsabilités (lampe de poche, téléphone).
- Quel est l'intérêt d'éclairer de minuit à 7H du matin ? Il est obligatoire d'avoir des phares fonctionnels sur nos véhicules, pas la peine d'éclairage public. De plus, cela invitera les conducteurs à la prudence en entrant dans le village. Etant donné que c'est ma profession, je sais que les viticulteurs, malgré leur travail nocturne, sont indifférents à l'éclairage public, leurs outils sont parfaitement équipés au travail de nuit.

## PROPOSITION DE TRANSITION VERS UN ECLAIRAGE PUBLIC RESPECTUEUX DE LA NUIT (MOINS AGRESSIF)

Je sais que l'éclairage public est en cours de modification à Aspiran. Toutefois, il me semble qu'Aspiran pourrait aller encore plus loin dans sa démarche de diminution en termes d'éclairage public en se penchant aussi sur la pollution lumineuse engendrée plutôt que de se limiter à faire des économies d'énergie. Aspiran est labellisé « commune sans pesticide », elle pourrait aussi être labellisée « Villes et villages étoilés » ([www.anpcen.fr/](http://www.anpcen.fr/)).

Il est suggéré ici de prendre exemple sur des communes comme Montpeyroux qui, pour une durée expérimentale de 6 mois, éteint l'éclairage public de minuit à 6H00 avec une signalisation à chaque entrée du village afin d'en informer les automobilistes.

Le plus démocratique serait de faire un sondage auprès des habitants du quartier afin de connaître leur opinion et ressenti quant à l'éclairage public. En attendant,

## VOICI MA PROPOSITION

Avant la modification définitive de l'éclairage public adapté aux exigences actuelles du carrefour Rue cave coopérative/Avenue Georges Clémenceau et l'avenue G. Clémenceau, il est intéressant de faire des essais (voir photo ci-dessous) en ôtant simplement des néons avant de prendre une décision définitive :

- Supprimer lampadaire rue des Soupirs
- Supprimer quelques lampadaires avenue Georges Clémenceau (voir un plus grand nombre)
- Mettre ceux restants à hauteur d'homme (quel est l'objectif d'éclairer autre chose que la chaussée ?)

Photo satellite de l'avenue Georges Clémenceau mettant en valeur la position des lampadaires existants et ceux dont la suppression est suggérée.  
9 octobre 2019



Légende :

- Site lampadaire existant à conserver
- ⊗ Lampadaire dont la suppression est suggérée

Ceci est une suggestion, à mon sens, il faudrait laisser un seul éclairage entre l'intersection sud (rue cave coopérative) et la bifurcation nord (Selces/route de Lieuran).

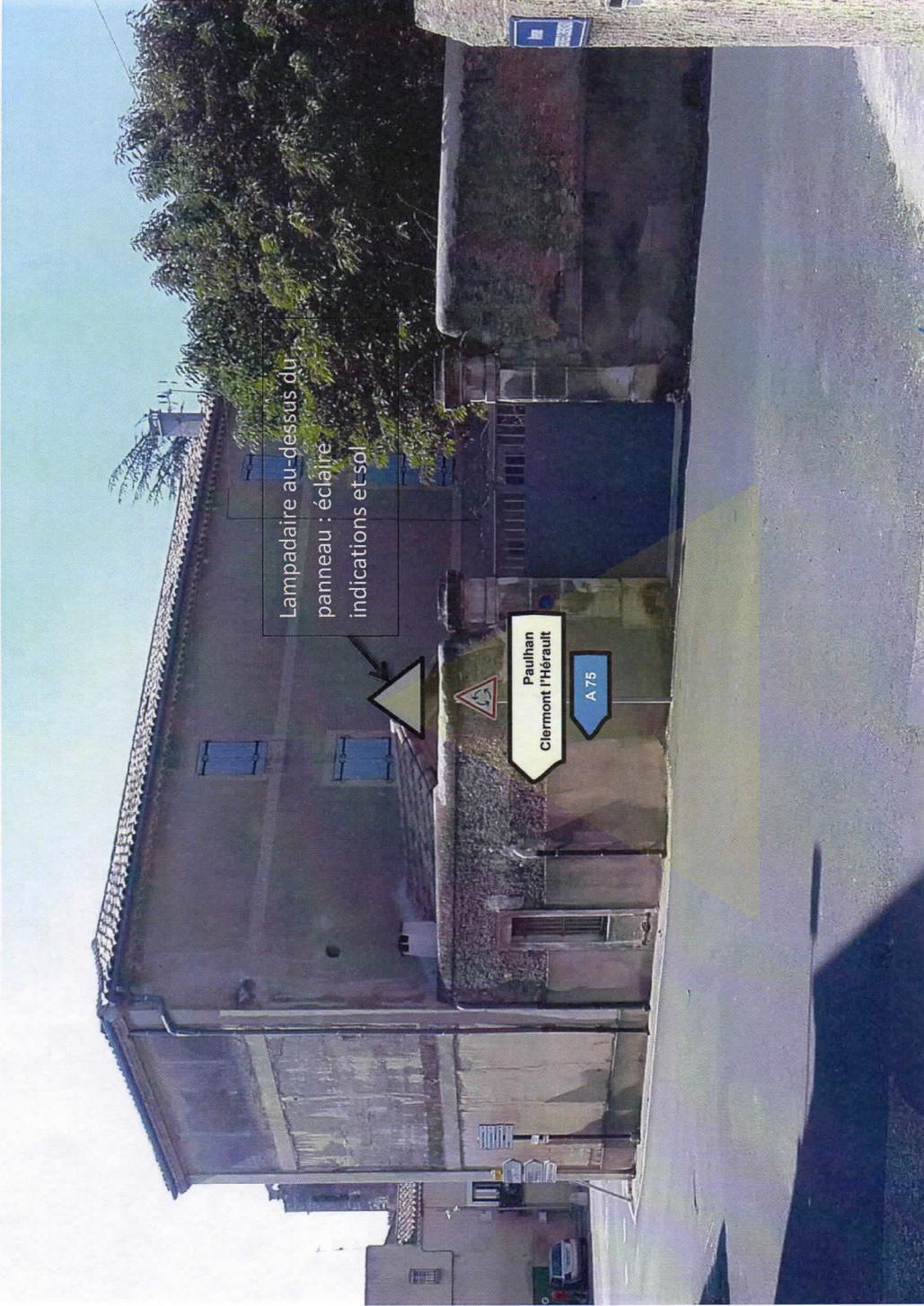
Proposition d'aménagement

Carrefour Avenue Georges Clémenceau / Rue de la cave coopérative / Rue des Soupirs

OBJECTIF :

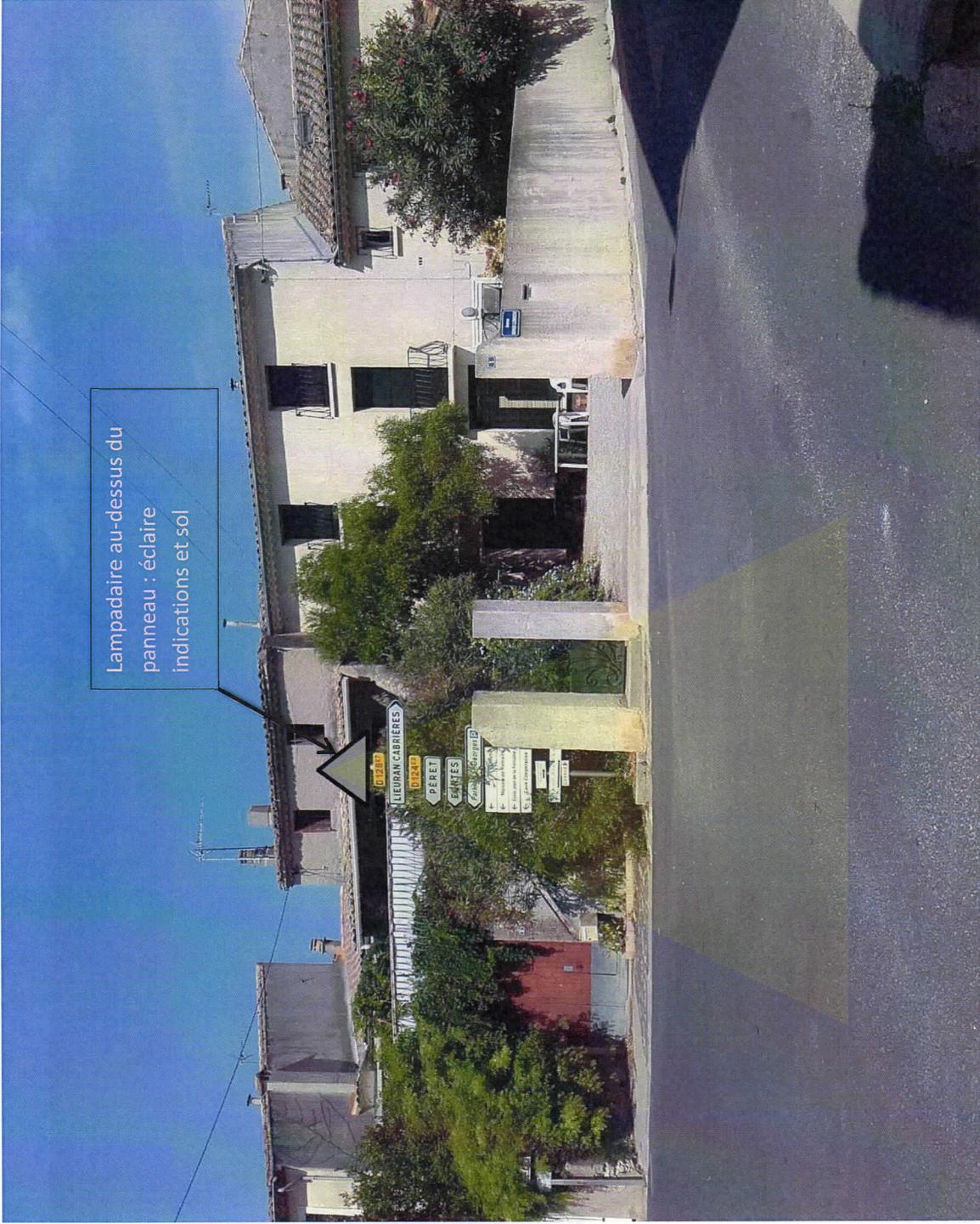
- Optimisation de l'éclairage public (suggestion : lampadaire solaire avec détecteur de mouvement).
- Limiter la pollution nocturne qui impacte négativement à la fois la population, le paysage et les écosystèmes.
- Faire des économies d'énergie.
- Voir les étoiles.
- Respecter le rythme circadien de la vie (les animaux, les plantes et les habitants du village).
- Inviter les habitants à la quiétude de la nuit.
- Amélioration des indications de direction.
- Eviter que les automobilistes et transporteurs s'arrêtent au milieu du carrefour pour une circulation fluide.

Les 3 photos suivantes sont à titre informatif, les dessins ne sont pas à l'échelle.



Aspiran, le 9 octobre 2019

CD



6

Aspiran, le 9 octobre 2019

CD

7/8

CE3

E30



Merci de votre considération

Christelle Duffours  
2 avenue Georges Clémenceau, 34800 Aspiran